

**DELIBERATION
Du CONSEIL MUNICIPAL n° 2010.15**

- **Objet : Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire pour classe découverte au BESSAT et transport en bus**

**L'an deux mille dix et le deux février,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD,
Maire.**

Date de convocation : 26 janvier 2010

**Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné
GAULT, Eric CLO, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR,
Franck DENOLLY, Michel RODEL**

**Mesdames : Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET, Sylviane
MONNOT**

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS.

Monsieur le Maire rappelle que le corps enseignant a organisé cette année une « classe découverte » sur le thème « danses et percussions Africaines » au BESSAT dans le massif du Pilat.

Cette « classe découverte » a concerné 44 élèves de deux classes CP CE.

Le financement, assuré par la coopérative scolaire, a fait apparaître un besoin de financement résiduel qui se monte, pour la commune, à 40 € par élève, à quoi s'ajoute le transport aller retour en bus pour un montant de 600 €. Le Conseil Général a été par ailleurs sollicité à hauteur de 30 € par élève.

Monsieur le Maire propose que la commune verse une subvention exceptionnelle, du montant demandé soit : **2360 Euros.**

Il demande au conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ◆ **Approuve la proposition de Monsieur le Maire.**
- ◆ **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**